



Modification de la fréquentation en crèche

Prénom de l'enfant

.....

Nom de l'enfant

.....

Fréquentation selon formulaire d'inscription ou actuelle

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		TOTAL	
	AM	PM	AM	PM								
Jour(s)												
Dîner	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>											
Heure arrivée	.. h ..											
Heure départ	.. h ..											

Nouvelle fréquentation souhaitée (modification)

Une demande de modification des jours d'accueil doit être faite en la forme écrite avec un préavis de deux mois, en accord avec la/les responsable/s de la crèche (art. 8 du règlement).

Le ou les parent(s) qui désire(nt) modifié les jours de fréquentation doivent donc se renseigner sur les disponibilités d'accueil de la crèche pour le ou les jours souhaités.

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		TOTAL	
	AM	PM	AM	PM								
Jour(s)												
Dîner	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>											
Heure arrivée	.. h ..											
Heure départ	.. h ..											

Dès le :

Date : **Signature du/des parent/s :** _____

Accord de la crèche :

Date : **La/les responsable/s :** _____

Remarque: